



Petite histoire de...

LA FERME DE LA BASSE COUR

Par Laurent Verslype & Anne-Michel Herinckx
Édité à l'Office du tourisme de Walhain, 2020





Atlas des voiries vicinales, 1841 – © Commune de Walhain

Aujourd'hui établie au 44 rue de Sauvenière, la ferme dite de la Basse cour y est « ancrée » depuis 1618. Mais elle est l'héritière du siège d'exploitation principal de la seigneurie médiévale et moderne de Walhain, auparavant distante de quelques dizaines de mètres de l'entreprise Reuliaux-Bertrand.

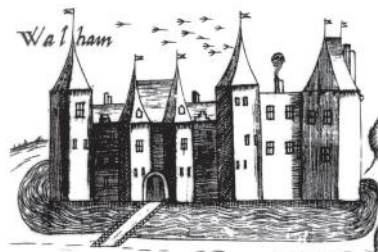
Son origine remonte entre la fin du 11^{ème} et le 13^{ème} siècle. Les fouilles et sondages réalisés par le Centre de recherches d'archéologie nationale de l'Université catholique de Louvain et l'Eastern Illinois University ont permis d'identifier l'évolution corollaire du château et de sa Basse cour dès la fondation du site au début du deuxième millénaire.

Les bâtiments de la ferme actuellement associée au toponyme de la « basse cour » figurent clairement sur les cartes et vues anciennes depuis le 18^{ème} siècle à l'angle de la rue de Sauvenière et de la rue Gailly. Les parties les plus anciennes sont datées par les ancres du corps de logis, indiquant 1618. Les parties récentes, soit de nouvelles annexes (grange à toiture à croupettes de 1720, étables...) figurent naturellement aussi sur la carte de cabinet du comte de Ferraris, levée entre 1772 et 1778.

La construction de grands hangars aux abords de cette « neuve » grange, en janvier 2001, a fait l'objet d'observations archéologiques en relation avec l'implantation primitive de la ferme sur ce site. Elles complètent les fouilles qui ont eu lieu jusqu'en 2013 sur la terrasse de la Basse cour primitive.



Le site castral, C. Leva - D3495 – AWaP

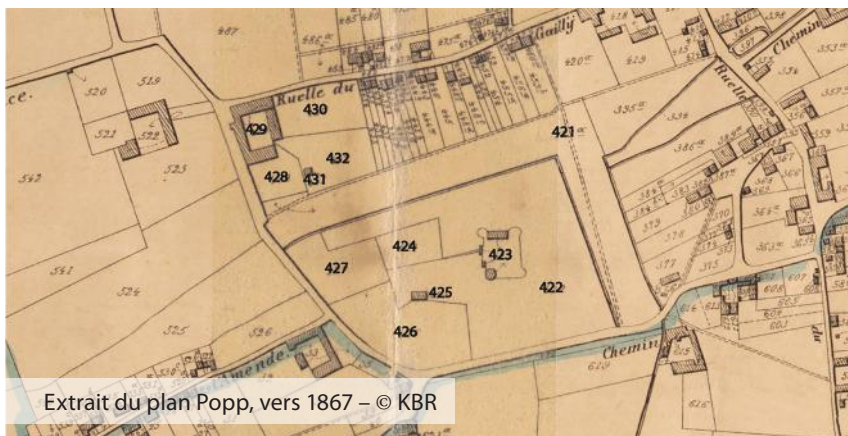


Gravure du château de Walhain par J.-B. Gramaye, 1608 – © KBR



Censes, granges et plantis après 1618... 4 siècles d'histoire

Les comptes de la seigneurie conservés aux archives générales du Royaume attestent de l'affectage de la cense de la Basse cour au moins jusqu'en 1794. L'exploitation y a, en réalité, été continue sur le nouveau site depuis 1618. Dès 1820, les documents cadastraux et vicinaux constituent un excellent indicateur de la localisation des derniers édifices de la Basse cour transférée dans le premier quart du 17^{ème} siècle, soit presque deux cent ans plus tôt.



Extrait du plan Popp, vers 1867 – © KBR

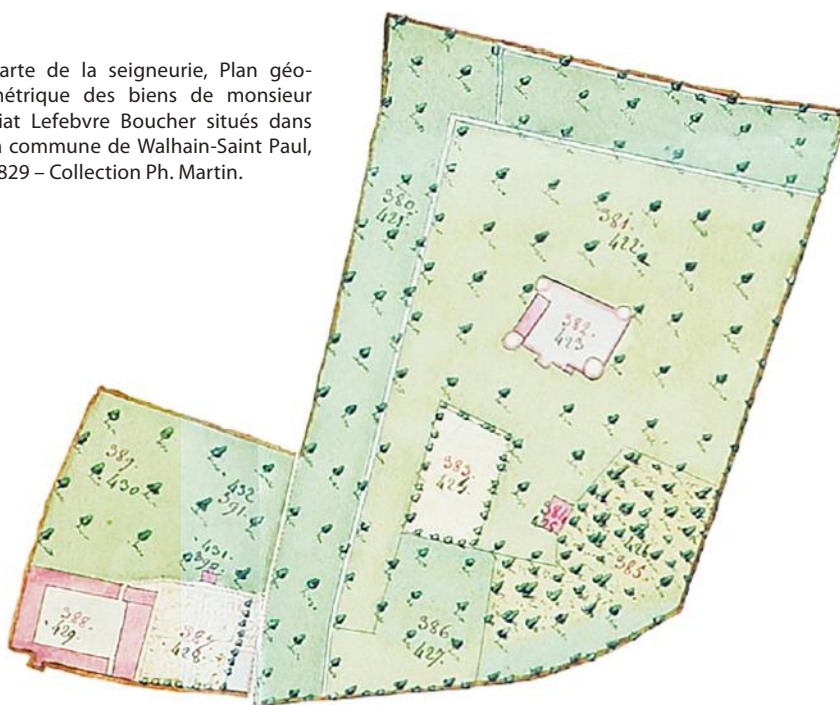
- 421 : Terrain d'agrément
- 422 : Terre
- 423 : Château en ruines
- 424 : Terre
- 425 : Bâtiment
- 426 : Bois
- 427 : Bois
- 428 : Jardin
- 429 : Maison, bâtiments et cour
- 430 : Terre
- 431 : Bâtiment
- 432 : Pré

Au 18^{ème} siècle, la ferme primitive a disparu des cartes et des plans anciens. Sur la carte dite de Ferraris, deux courtils figurés en noir en rappellent le souvenir de l'implantation, qui coïncide avec le périmètre des édifices modernes fouillés. Ce périmètre correspond exactement à la parcelle 424 du cadastre de 1830 et du plan Popp (vers 1867). Cette parcelle est désignée terre [agricole].

L'usage d'un seul édifice semble être maintenu au moins jusqu'à la fin du 18^{ème} siècle dans la Basse cour primitive, actuellement sous les pâtures au niveau d'une des buttes qui en surmonte des ruines. Il est en effet représenté en rouge sur la carte de Ferraris et apparaît encore sur le cadastre de 1830 et sur le plan Popp, au numéro de parcelle 425.

L'édifice est alors adossé à des parcelles boisées à l'est (parc. 426) et au sud-ouest (parc. 427). Ce bâtiment, toujours cadastré, est en réalité bientôt désaffecté et signalé comme étant ruiné, avant d'être définitivement abandonné. Sa disparition motive la simplification consécutive du parcellaire dont la numérotation actuelle dérive directement. Les anciennes affectations figurent clairement sur le plan général de la seigneurie de 1829.

Carte de la seigneurie, Plan géométrique des biens de monsieur Piat Lefebvre Boucher situés dans la commune de Walhain-Saint Paul, 1829 – Collection Ph. Martin.



- 422 : Ancien étang du château
- 423 : Emplacement du château
- 424 : Terre (ancien jardin du château)
- 425 : Grange (grange du château)
- 426 : Bosquet et plantis (bosquet du château)
- 427 : Plantis verger (verger et plantis du château)

- Ferme de la Basse cour :
- 428 : Jardin
- 429 : Bâtiment et cour
- 430 : Verger
- 431 : Fournil
- 432 : Verger

Une seigneurie, des exploitations

La ferme de la Basse cour de Walhain est au centre d'une seigneurie dont l'exploitation des ressources repose sur plusieurs établissements dispersés et désenclavés. Il s'agit de fermes, de moulins, de brasseries et de franchises tavernes.

À l'époque médiévale, l'affermage des biens-fonds de la seigneurie incluait les fermes de la Basse cour, de Baudecet, la cense Delstanche à Lerinnes sous Tourinnes, et la ferme de Limelette sous Thorembais-Saint-Trond. Depuis le 17^{ème} siècle, cinq fermes y coexistent: celle de la Basse cour, naturellement, et celles de Baudecet [1], Baurieux [2], Delstanche [3] et Glimes [4]. Les comptes de la seigneurie de Walhain (Archives générales du Royaume, Greffes scabinaux de Nivelles, A-159) reflètent ponctuellement les travaux d'entretien d'aménagement de ces infrastructures, garants de leur bon fonctionnement.



Carte de cabinet du comte de Ferraris, levée entre 1772 et 1778 – © AGR

1. BAUDECET

A Simon le [Coursean] et Martin Visque le soyeux de planches pour avoir soye quattres [fouches] et une [cuppille restan] tant des bergeries faictes à Walhain que de la graingne de Baudecet (...) la ceste en telles ouvraiges que les bois le permettoit pour le plus grand prouffit portant ensemble 2050 pieds [... ..] – 1599-1600 (AGR A 159 – 5220).

Payé à Marc Somville 31 mille 6 cent de briques pour la grange du château et la cense de Baudecet, 101 florins, 10 sous, 0 liard – 1775 (AGR A 159 – 5235).

Païé à Toussaint Arnoule pour ouvraiges et bois livrés pour la cense de Baudecet et Basse Cour et aussi la première porte du vestibule aussi bois livré 73 florins – 1778 (AGR A 159 – 7039).



Ferme de Baudecet
© OT Walhain

2. BEAURIEUX ET MOULIN DE GODEUPONT

En réparation et ouvrages faits tant au château qu'aux fermes, – pour paiement des matériaux empoïés en divers réparations, – pour main d'oeuvre, réparations et ouvrages faits tant au château qu'aux fermes de S.A.S.

Le 23 9bre 1780 païé Jamotte pour le neuf toit de thuiles à la ferme de Baurieux et le puit du château pour cent vingt journées et demi de masson à compté de quatorze sols par jours porte cent quarante neufs florins onze sols. Item pour la boisson à trois sols et demi par jour porte quarante neuf florins douze sols et demi.

Le 13 octobre 1780 païé au même pour les pannes faitières du même toit et de celui de la cense de Beurieux onze florins douze sols.

Le 24 novembre 1780 païé au chartier qui a ramené les dites pannes deux florins seize sols selon la quittance – 1780 (AGR A 159 – 7039).

1 novembre 1781 païé à Martin Tassiaux, ardoisier, pour la couverture du pigeonnier de la ferme de Beurieux et réparer le toit du château cinquante huit florins dix neuf sols.

Le 17 décembre 1781, païé à Paschal Huskin, masson, cent quatre vingt florins trois sols six deniers pour les ouvriers employés au neuf toit de la ditte ferme de Beurieux y compris dix florins quatorze sols pour journées employées pour réparation au château, faisant 180 florins, 3 sols, 6 liards – 1781 (AGR A 159 – 7039).

Païé à Antoine Delcharlerie cent cinquante florins cinq sols tant pour les planches de peupliers qui ont été abattus et sciés à Beurieux, de même des chevrons, des gites, des planches de chêne, des lamborts, des bois de charpente, item frais pour abattre ces dix arbres et charger le restant pour être conduit au château et employé à la ferme de Beurieux et au moulin de Godeupont – 1784 (AGR A 159 – 7039).



*Vue actuelle du Moulin de Godeupont
© Draye-Decelle*



*vestiges de la ferme Delstanche
© Philippe Martin*

3. DELSTANCHE

Des mises en divers paiements, - pour main d'oeuvre, réparations et ouvrages faits tant au château qu'aux fermes de S.A.S.

Païé à Guillaume Flemal pour des osiers qu'il a livré pour le toit de la grange du château aussi une partie à la cense Delstanche 4 florins, 18 sols – 1778 (AGR A 159 – 7039).

Païé à Paschal Huskin, maître masson, employé par Monsieur Vandenbroucke tant pour couvrir le brictrie de la cense Delstanche que réparation au château et pour avoir parcouru la coupe de chêne de l'an 1783 avec sieur Wiart, de même pour voyage de Bruxelles et plusieurs débours et conformément à l'état ci-joint portant soixante et onze florins dix sols et trois deniers – 1784 (AGR A 159 – 7039).



© OT Walhain

4. GLIMMES [sic]

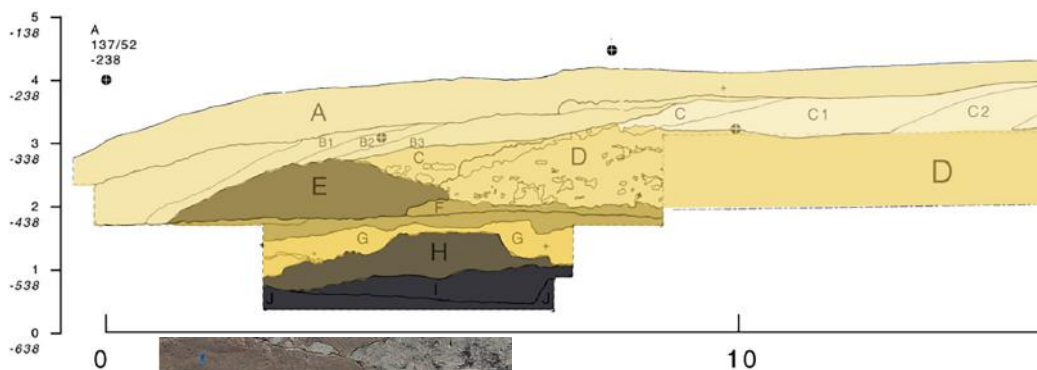
Mises en réparations

Item payé neuf florins et un sol a Alexandre Pinchart, maître charpentier pour quelques ouvrages qu'il a faits aussy au château et à la cense de Glimmes comme par son estat IX florins V solz – 1700 (AGR A 159 – 5218).

Une Basse cour... basse Une Basse cour... haute

Contemporaine du donjon érigé à la fin du 12^{ème} siècle, et profondément ensevelie sous les pâtures actuelles, la Basse cour d'avant le 13^{ème} siècle est soumise aux aléas du ruisseau qu'elle voisine et du marais qu'il alimente. Dès son origine, les indices archéobotaniques et chimiques trahissent une activité agricole et d'élevage aujourd'hui enfouie trois mètres sous les pâtures de l'exploitation Reuliaux-Bertrand. Le modeste fossé qui y a été découvert et son talus n'empêchent pas les inondations.

Dès le 13^{ème} siècle, le rythme des grands chantiers de construction et de transformation du château s'imprime dans les strates enregistrées au-dessus du niveau de la ferme primitive. Son environnement est marqué par le creusement des larges fossés doubles et l'élévation d'une vaste terrasse qu'ils délimitent et protègent. Leur plan en a été tout d'abord tracé à même le sol par la constitution d'une levée de terre dessinant le périmètre du site. Les déblais des douves sont aussi employés pour surélever la Basse cour. En 1435, la seigneurie est rachetée par la famille de Glimes. Un inventaire des biens d'Antoine de Glimes décrit, en 1440, *un chasteil à tours, mares et fosses doubles, Basse court, jardins, cortis joindant le dit fosseis de dite chasteil*.



La berge du ruisseau aux abords de la ferme primitive [H], sur le marais [I], surmontée de résidus alternés des crues répétées et de rejets organiques de la ferme [G], ainsi que de la levée de terre [E] de la terrasse médiévale qui les remblaie [D] (CRAN).

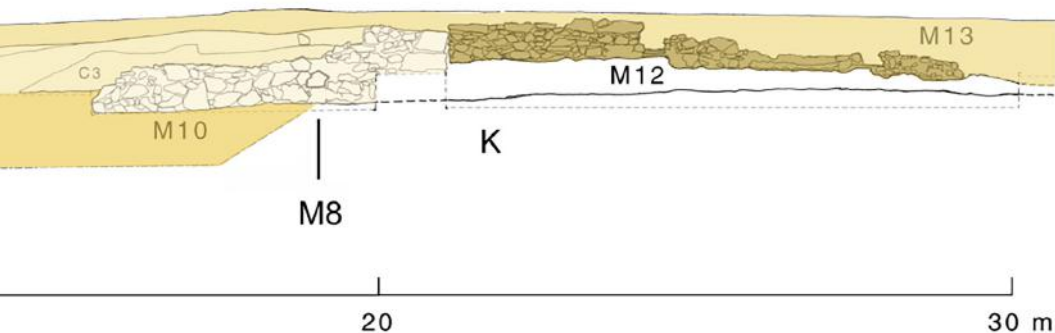


Photo Ministère des travaux publics



Fondation d'un pilier d'angle du grenier sur les flancs de la terrasse et de la berge (CRAN).

La ferme du 14^{ème} et du 15^{ème} siècle est alors à l'abri des crues du ruisseau. Elle a été fouillée sur une emprise de 20 sur 45 mètres qu'elle dépassait naturellement. Sur les berges, on construit un grenier de près de 9 mètres de côté, à ossature de bois posée sur neuf piles monumentales maçonnées. Il a pu accueillir aussi un colombier ou un pigeonnier. Les autres bâtiments sont construits en bois et torchis, sur des solins de fondation en pierre. Ils seront occupés jusqu'au 16^{ème} siècle avant d'être transformés et parfois reconstruits.



(I-J) terrain naturel (marais)

(H) berge du lit du rû de Rada et fossé

(G) niveaux d'inondations et rejets de la ferme primitive (12^{ème} - 13^{ème} s. 7)

(F) nivellement et sol

(E) levée de terre (13^{ème} s.)

(C-D) remblais de la terrasse (13^{ème} - 14^{ème} s.)

(M10) pignon de la ferme moderne (16^{ème} s.)

(M12) pignon de la ferme moderne (16^{ème} s.)

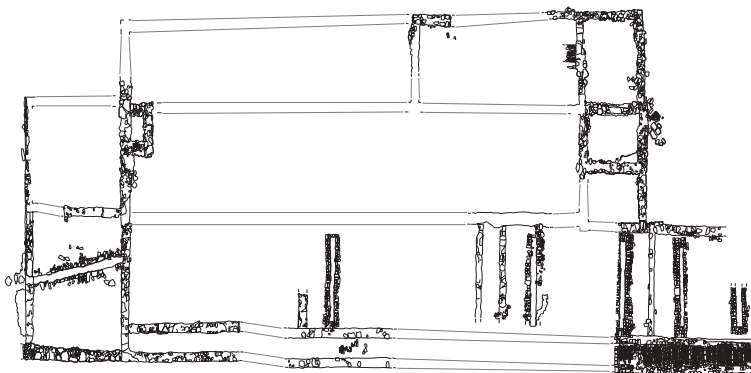
(A - B - C) terrassements des niveaux (16^{ème} - 17^{ème} s.) et abandon

Renaissance au château, renouveau de la Basse cour

Au 16^{ème} siècle, les éléments constitutifs de la ferme sont les suivants : une maison, une grange, des étables à vaches, moutons ou chevaux, un four, une cave et des jardins. Les matériaux désormais employés reflètent la métamorphose de l'exploitation consécutive à l'entrée dans le domaine des Glymes : pierre, chêne, chaux, paille désignée sous le terme de gluis, ardoise, torchis, brique, verre, sable et osier.

La première mention de briques date de 1528. Elles sont utilisées en maçonnerie dans la grange et à la maison notamment en 1529 puis en 1537 quand on remplace d'anciennes cheminées. La pierre est principalement mise en œuvre dans les fondations et soubassements. L'achat de bois spécifiques et les mentions fréquentes de *placage* et de *restop* permettent de postuler que la Basse cour était principalement constituée d'édifices à colombages.

Les toits sont constitués d'une charpente de chevrons recouverte d'un lattis destiné à recevoir de la paille. L'ardoise n'est mise en œuvre que plus tardivement. La première et unique mention d'ardoise pour le 16^{ème} siècle date de 1573-1574. Elle ne permet cependant pas d'observer dans quelle partie de la Basse cour ce matériau est utilisé. Elles sont nombreuses dans les niveaux d'abandon de la ferme au tournant du 17^{ème} siècle.





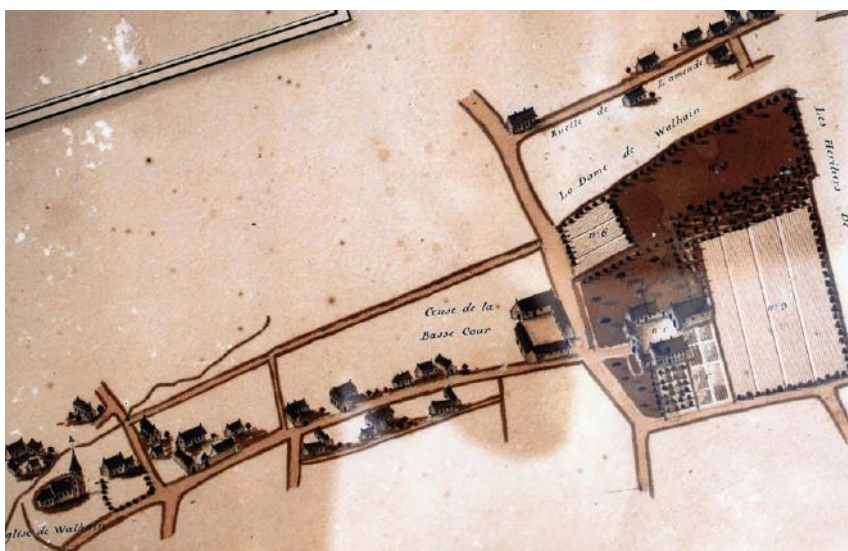
Une « étable à brebis » de 90 pieds sur 24 surmontée d'un grenier pour engranger est construite en 1535. Il s'agit probablement du bâtiment mis au jour lors des fouilles. Conservé sur quelques assises de moellons de belle facture, il est constitué de salles en enfilade précédées d'un long couloir pavé. Au centre des pièces, un système de drains en briques témoigne des fonctions stabulatoires de l'édifice fouillé.

Le chemin d'accès au château qui franchit les douves aux abords de la ferme, depuis le carrefour du chemin conduisant à Baudecet et Sauvenière, traverse les infrastructures agricoles. Il est parfaitement conservé sous les pâturages actuels.



La « Basse cour » au 17^{ème} siècle

L'examen archéologique et architectural du site de la Basse cour de Walhain nous indique que les mentions continues dans ses comptes de travaux récurrents jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, concernent tant le bâtiment d'exploitation maintenu à proximité du château que la nouvelle ferme délocalisée vers 1618 à l'angle de la rue Gailly et de Sauvenière.



Extrait d'une carte géométrique dressée par M. Everaert, géomètre arpenteur où figurent les fermes Marette et de la Basse cour, 1792 - Collection famille Evillard, Walhain.

Comptes de la seigneurie de Walhain, 1619-1620 (AGR A 159 – 5219)

Premier, ce rendant at faict marche a Jacques Allart couvreur de paille pour recouvrir la moitié de la grange de la Basse cour dudit château qui estoit emportée et découverte et replacquer plusieurs paillons at aussy pour la mains d'œuvre XIII florins XV sous.

Item pour seize cent de glays achapté a divers personnes a trente sols les cents tant pour couvrir la dite grange que pour réparation faites audit château XXIII florins X sous.

Si l'architecture de la ferme actuelle livre des vestiges des 17^{ème} et 18^{ème} siècles, les comptes sont par contre presque muets durant le siècle du transfert. Outre une bergerie construite en 1599-1600, qui peut concerner l'infrastructure maintenue quelque temps sur le site primitif ou déjà la nouvelle implantation, il est possible que les travaux de réparation documentés en 1619, alors que la ferme est déjà délocalisée, révèlent un sinistre ayant porté dommage tant à la ferme qu'au château à cette date.



*Extrait de la carte du village de Walhain-Saint-Paul, dressée par J. Bodumont, géomètre juré, 1782
© AGR, Cartes et plans manuscrits, I, n° 2400.*

Les éléments constitutifs de la nouvelle ferme cités dans les sources sont notamment : une allée bordée d'ormes, la maison, un pigeonnier, une écurie, la grange, un four, la porte (portail), un puits, une pépinière, une remise à chariot et des fossés. Les matériaux le plus couramment employés lors des travaux de construction, agrandissement et de rénovation sont l'ardoise, la pierre, la brique, la chaux, le bois, le fer et des carreaux en terre cuite.

Miroir d'une exploitation

Avant 1618, la Basse cour vis-à-vis le château

Les sources comptables, notariales, cadastrales... livrent diverses informations sur les fermes de la Basse cour avant et après le transfert intervenu aux environs de 1618. Ses composantes font l'objet d'interventions régulières dont nous pouvons résumer, à titre illustratif, quelques caractéristiques sélectionnées empiriquement.

Les granges sont mentionnées dès 1521. On distingue la « grande » et la « petite » à partir de 1528. En 1543, *ont esteit refaict les deux graingnes*. En 1566, il est à nouveau commandé au charpentier de *refaire et redresser la graingne*. Le dernier édifice maintenu en exploitation dans la Basse cour primitive est la grange du château désignée sur la carte de la seigneurie de 1829.



Vue comparée de l'ancienne et de la nouvelle Basse cour
Bodumont, 1782 © AGR – Lefebvre-Boucher, 1829 © Philippe M.

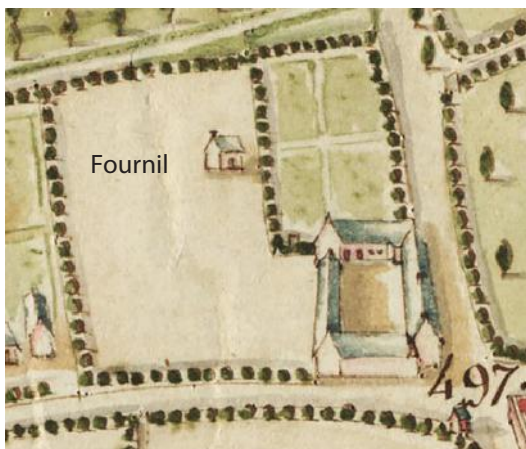
Au 16^{ème} siècle, les termes « maison » et « cense » s'équivalent. Leurs mentions respectives apparaissent en 1526 et 1528. Jusqu'en 1599, divers travaux de réparation et de maçonnerie sont réalisés aux cuisine, cheminée, grenier, cave, évier, escaliers extérieurs, portes et toiture de la demeure du censier. En 1542-1543, un nouveau logis – maison et chambre – précédé de quelques degrés, est construit en bois, pierre, sable et chaux. Les mentions du four sont relativement rares dans la Basse cour. Une *repointe du fourni* et son *placage* sont réalisés en 1522. Il est restauré en 1543 avant que deux nouveaux fours soient construits en 1555-1556 et un autre encore en 1564-1565.

Dès 1521, le terme « étable » est utilisé pour désigner soit un bâtiment abritant des animaux en général tel des bergeries et des écuries (étable aux brebis, aux poulains, à chevaux), soit un abri pour vaches. Par contre, le terme propre d'« écurie » n'apparaît qu'au 18^{ème} siècle. Les travaux de réparation et de réfection y sont réguliers (charpente et couverture, *placage*, portes et pentures). Elles semblent attenantes et systématiquement associées à la chambre, dans laquelle on pose aussi des verrous, verges et crampons aux fenêtres pour y appliquer des osiers protecteurs. En 1599, on raccommode et transforme la chambre en étable, indice du prochain transfert de la cense vers son nouveau site ?

La première mention de restauration de bergeries apparaît en 1526. Étonnamment, étant donné le transfert du siège d'exploitation vers 1618, quatre bergeries et une étable de 100 pieds sur 24 sont érigées en 1599-1600. Serait-ce déjà sur le nouveau site ? Les réparations de la toiture emportée en 1619-1620 les concernent-elles ?

Miroir d'une exploitation Dans la ferme actuelle...

Au 18^{ème} siècle, le terme « cense » semble d'une part désigner la « maison », et d'autre part la « ferme » au sens large. La devanture de la cense est chaulée en 1778-1779. On y achemine régulièrement des ardoises en vue de rénovations non précisées, on y répare les murailles entre deux écuries, parmi d'autres travaux plus importants. En 1750-1751, on rénove le fournil de la cense, refait l'année suivante, avant que n'en soit livré un neuf qu'on dote de portes et fenêtres en 1754-1755.



*La ferme de la Basse cour au 18^{ème} siècle
Bodumont, 1782 © AGR*



La même année, le pigeonnier qui se situe au-dessus de la porte de la cense est couvert d'ardoises puis, en 1778, 7000 ardoises sont achetées pour couvrir un nouveau pigeonnier, équipé de portes. Une remise à chariots est augmentée d'un pilier et d'une muraille nouvelle en 1762-1763. Le puits de la Basse cour qui avait été réparé en 1737-1738 est reconstruit en 1762-1763 (achat de 9200 briques). Équipé d'une plate-forme, il sera couvert d'un toit en 1765. Une remise des cochons de la glandée est encore réalisée en 1748-1749 tandis que des crèches en pierre sont achetées pour les étables en 1752-1753, y compris leurs fixations et anneaux en fer.



Comptes de la seigneurie de Walhain 1751 (AGR A 159 – 5227) : une neuve grange en 1720.

Payer a Henri Germont pour cinquante et un mille de briques pour la cense de la Basse cour compris le charbon pour les cuire enfournage et le somme de LXXIX florins XVII sous XII deniers.

Payer a Henri Simon maître masson vingt six florins dix huit sols compris la bierre pour avoir réparé les murailles de la grange de la Basse cour qu'on a oublié de faire quand on l'a fait neuve vers l'an 1720 XXVI florins XVIII sous.



La mention qui précède est importante car elle témoigne de la construction en 1720 de la grange à croupettes sise le long de la rue de Sauvenière. Des ancrs y sont posées en 1765. En janvier 2001, de nouveaux hangars ont été construits à ses abords. Les travaux font l'objet d'observations archéologiques en relation avec l'implantation primitive de la ferme sur ce site. Les modestes fragments de vaisselle en terre cuite récoltés, datés du 16^{ème} au 18^{ème} siècle, recoupent parfaitement l'ensemble des informations enregistrées au château et sur la Basse cour primitive.

Le territoire de la seigneurie de Walhain

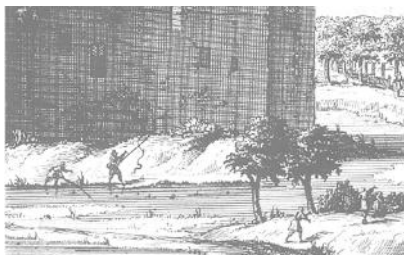
Outre la perception des dîmes de Walhain et du hameau de Saint-Paul, de nombreux droits grevaient les habitants et les exploitations de la seigneurie, lors des décès par exemple, lors de ventes de coupes de bois, de froment, de seigle et d'avoine, pour la mise à la glandée et l'affermage des prés, ou encore l'exploitation des viviers en **pisciculture** parmi lesquels ceux des grands et petits fossés du château. Mentionnons plus particulièrement le droit de banalité pour ce qui concerne les **moulins** à grains qui sont établis à l'Escaille près de Gembloux, cédé à l'abbaye du 17^{ème} siècle cependant, celui de Godeupont, enclavé à Chastre, le moulin de Sauch au village même, et celui de Thorembais-Saint-Trond. Sachant qu'une **brasserie** est active dans la haute cour du château, cinq **franches tavernes** en débitaient la bière à Walhain même, à Baudecet, à Thorembais Saint-Trond, à Tourinnes-Saint-Lambert et une « Al Haise » à Nil-Saint-Martin.



A. Moulin de l'Escailles.
Bodumont, 1782 – © AGR



B. Franche Taverne de Baudecet.
Bodumont, 1782 – © AGR



C. Harrewyn, 1706 – © KBR



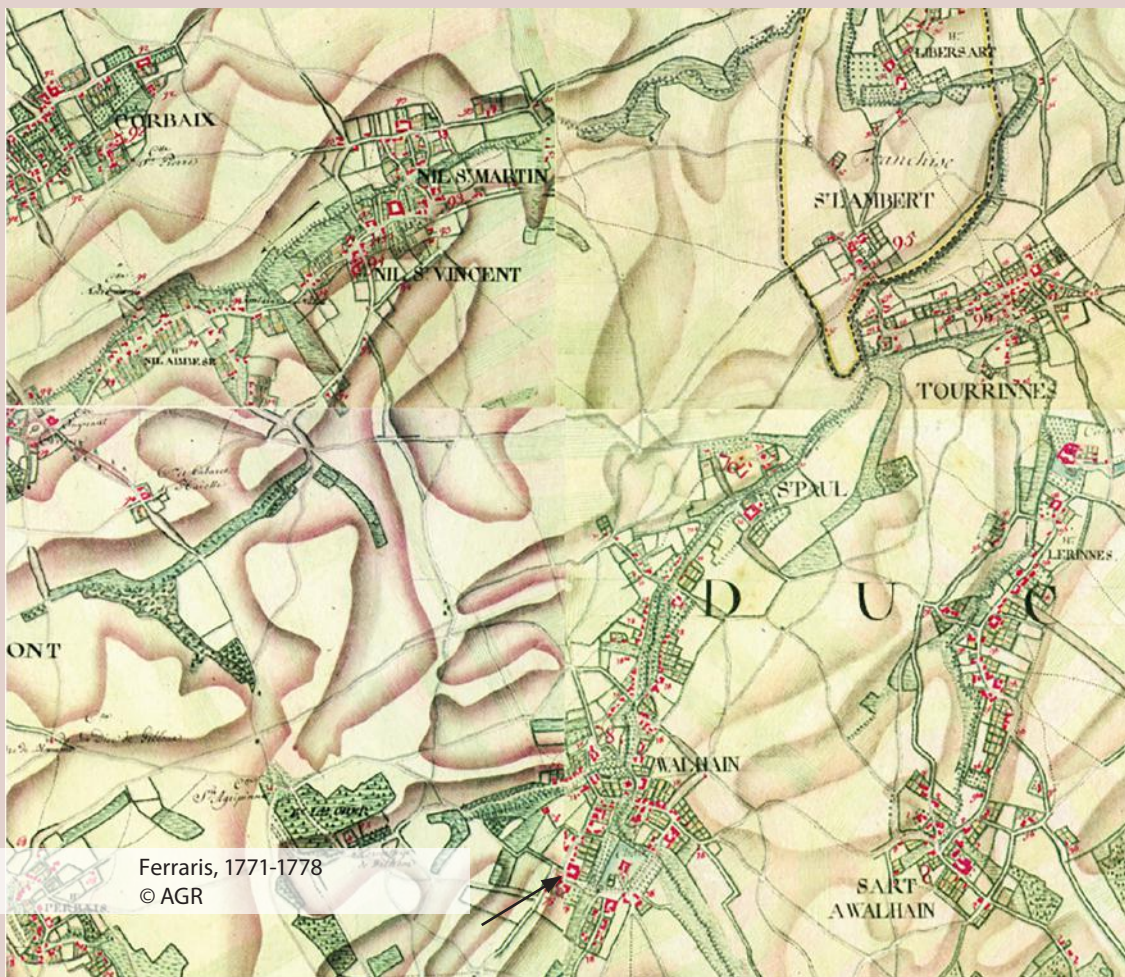
D. VanderMaelen, 1847-1848

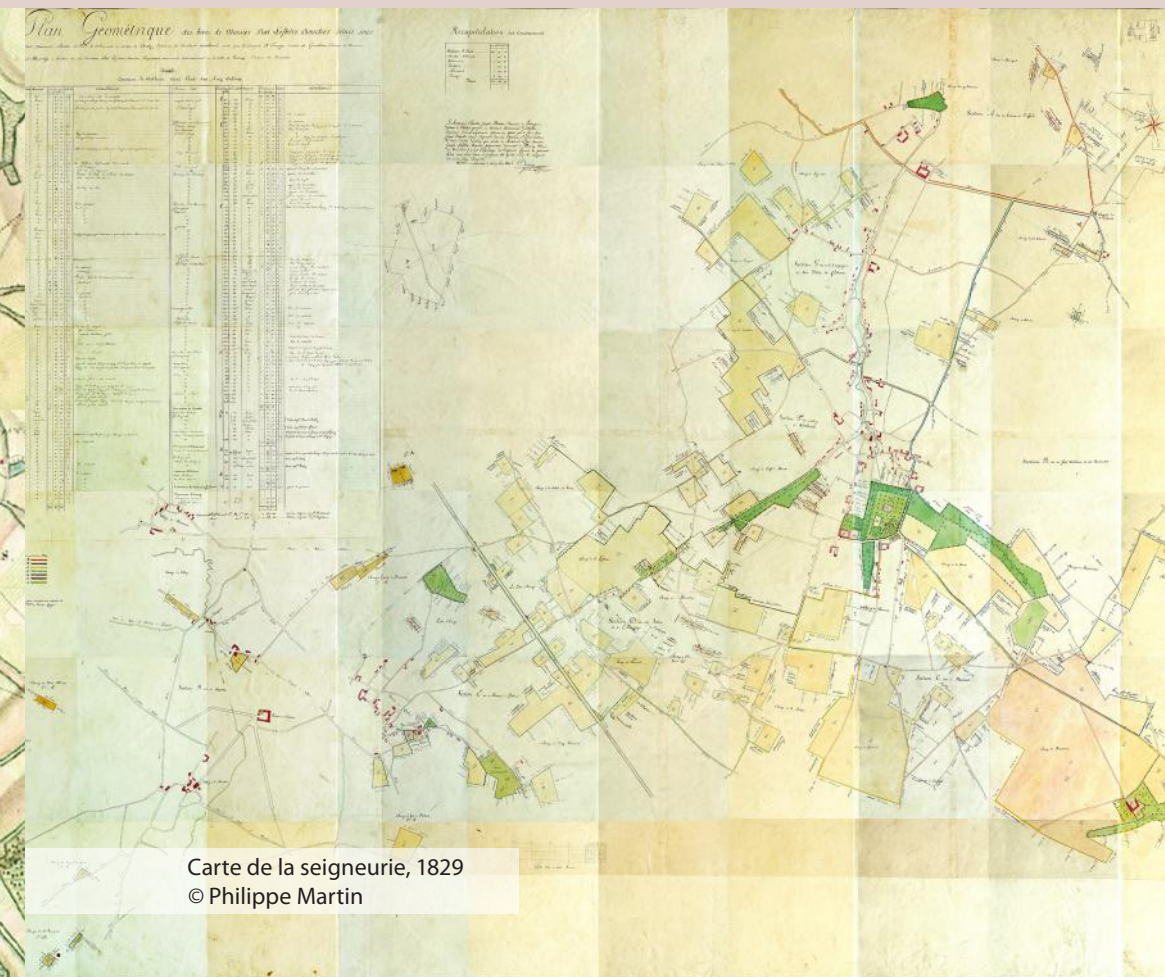
Le 4 août 1440, un rapport des biens d'Antoine de Glymes, comte de Walhain et marquis de Berghes, indique que relèvent de la seigneurie les villages de **Walhain** ainsi que **Saint-Paul**, de **Thorembais-Saint-Trond** et d'**Oprebais**, la moitié de **Perbais**, partiellement **Tourinnes-Saint-Lambert** et **Corbais** le Sartial à **Lerinnnes**, le hameau de **Sart-lez-Walhain** et la Haise de **Nil-Saint-Martin**.

Par filiation et alliances successives, la seigneurie tombe dans le giron de la famille de Charles-Henri de Lorraine en 1663, et échoit par donation en 1739 à Marie-Louise de Rohan-Soubise qui la cède à son tour, le 21 juillet 1761, à sa nièce Armande-Victoire, comtesse de Marsan, en cour à Versailles. Une fois les séquestres révolutionnaires levés en 1803, Walhain sera donnée en bail au citoyen gantois Jacques Ignace Van den Broucke, soit le domaine réparti dans les communes de Walhain, Sart-lez-Walhain, Saint-Paul, Perbais, Tourinnes-Saint-Lambert, Lérinnes, Thorembais-Saint-Trond, Nil-Saint-Martin et Corbais.

Ces terres sont vendues le 8 ventôse en XII (28 février 1804) à la société Piat-Lefebvre et fils de Tournai, et bientôt héritées par leurs descendants par alliance de la famille Crombez. Ces biens sont alors dûment cartographiés en 1829.

Un terroir, une propriété





« de l'obligation de rigoller... » Une exploitation étroitement encadrée

Les baux et plans d'arpentage, dont nous sont parvenus les énoncés, les relevés ou les descriptifs, révèlent les devoirs et obligations des fermiers ainsi que l'assise foncière de l'exploitation concernée. Ils livrent une image certes incomplète, mais concrète du paysage et du patrimoine immobilier entretenus par les exploitants qui ont précédé de quelques siècles la famille Reuliaux-Bertrand qui en assume désormais l'entretien.

Les baux de 1735 et de 1736 sont sans doute les plus représentatifs des obligations du fermier, inaugurant leurs très nombreux renouvellements récurrents, dûment enregistrés au greffe scabinal. La confrontation de la carte de la seigneurie dressée au 19^{ème} siècle et le contrat décrit plus d'un siècle plus tôt en livrent conjointement une image relativement concrète. Ils nous invitent à relire les paysages cultivés de nos jours et à prendre conscience de la valeur historique voire patrimoniale des divisions parcellaires et des chemins anciens qui structurent un terroir entretenu depuis des dizaines de générations.

Leur richesse documentaire s'accroît d'autant plus depuis que la mécanisation et les remembrements agricoles, comme les travaux d'infrastructure motivés par l'intensification de la circulation automobile, en effacent progressivement les traces résilientes et les pavés, cahotiques comme l'histoire qu'ils portent.





Victor Reuliaux (1876-1945) et Aline Lambert (1878-1953) posent dans la cour de la ferme de la basse-cour durant la seconde guerre mondiale © famille C. Reuliaux

1735... ça fait un bail !

Comptes de la seigneurie de Walhain 1735 (AGR A 159 – 5222)

Septième chapitre de recette en ferme muable escheues à la Saint André 1735

La cense de la Basse cour

La dite cense contenant environs quatre vingt quatre et demy bonniers de terres et dix-huit bonniers trente deux verges de prairies et pasturages suivant le nouveau mesurage fait en mille sept cent trente trois par J. B. Adan arpenteur-juré y compris le preit du Rada fut rendue du consentement du sieur intendant a nouvelle ferme à Gille Tordoir pour un terme de noeuf ans a commencer au my may mille sept cent trente quatre au rendage annuel de huit cent florins les trois premiers années et neuf cent les six autres pour en faire le premier rendage à la Saint André mille sept cent trente cinq et



a charge de bien et dûement labourer les terres de la dite cense en bonne saison sca-voir les blans grains de quatre à cinq royes et les marsages des deux à trois royes, de relever tous les fossés de la dite cense et de tout ce qui en dépend, de déroder les fourrières qui sont remplies d'ordures, de laisser les terres versées a sa sorte a platte roye, il devrat aussi entretenir les édifices de la dite cense et s'il faut aucuns bois pour les chevrons et autres iceux luy seront livrés aux bois de son altesse demeurant la main d'œuvre a charge dudit fermier qui sera aussi obligé d'entretenir a ses frais tous les toits et couvertures de la dite cense

et de livrer a cette effet ce qui sera besoin sauf qu'à l'égard des gros bois ils seront livrés et mis en œuvre de la part de sa dite altesse, le dit fermier est aussi obligé pendant la durée du présent bail d'entretenir a ses frais et dépens toutes les portes, fenestres, creches, bennes, ratteliers et autres pareils ustensils d'écurie pour les livrer a sa sortie en bon et deux estat, il sera aussi obligé de charrier les gros bois et autres matériaux qui conviendra d'employer à la dite cense et en cette considération il aura la chambre et le grenier que ses prédécesseurs ont toujours eu au château, il sera aussi



obligé de chaustrer ou marler moitié par moitié tous les ans la quantité de six bonniers de terre et d'en faire par chaque année la désignation au sieur receveur a peine d'en paier l'interest au dire des experts, il ne pourra donner ny bruler les pailles de la dite cense mais sera obligé de les convertir en fumier et les charrier sur les terres de la dite cense comme aussi de charrier tous les ans l'houvoyerie de la terre de Gembloux au profit de son altesse lorsqu'il en sera besoin et qu'il luy sera ordonné, il sera aussi obligé de planter tous les ans six greffes en bon fruit et vingt plansons de saulx a l'entour des preit de la dite cense a peine de paier de chaque arbre a fruit non plantés vingt sols et dix sols de chaque saulx et quand il y aura pleine paschon sur les bois de son altesse il y pourra mettre six porcs, il doit faire annuellement par ses gens charriots et chevaux deux corrües si loin que d'icy a Bruxelles ou Louvain, il est aussi obligé de paier toutes tailles, subsides, vingtièmes et contributions sans aucune diminution sur le prix de son bail, il est aussi obligé de rigoller et approfondir les ruisseaux et digues des paturages de la dite cense comme aussi d'entretenir les terres dans leurs limites et réparer les chemins y aboutissant, de faire remesurer la dite cense une fois pendant son bail par un mesureur sermenté a ses frais et depens de faire tous les ans deux corrües pour la réparation du château et de paier tous les ans sans aucune diminution cinquante sol de rente a la beguine camistant et en rapporter quittance audit sieur receveur le tout plus amplement mentionné dans le bail en estant passé devant le sieur bailly, les mayeurs et echevins de Walhain en date du neuvième novembre mille sept cent trente trois cy produit partant se rapporte icy pour la première année dudit rendage escheu a la Saint André mille sept cent trente cinq la somme de huit cents florins

NB : mesure variable selon les lieux et au cours du temps, un bonnier en Brabant correspondait à 1 hectare ou 10 000 m² soit : 4 journaux (2 500 m² le journal), 20 grandes verges (500 m² la grande verge), 400 petites verges (25 m² la petite verge).

L'histoire de la famille Reuliaux



Victor Reuliaux, grand père de Christian, l'exploitant actuel, semble apprécier son arrivée dans son nouveau siège d'exploitation, en 1935. © famille C. Reuliaux

L'histoire de la famille Reuliaux dans la ferme de la Basse cour débute en 1935. A cette période, les ravages causés par les lapins sauvages dans les récoltes de leurs terres à Mianoye (Assesse) poussent Victor Reuliaux (1876-1945) et son épouse Aline Lambert (1878-1953) à trouver de nouvelles terres. Les fermiers ont eu vent d'une exploitation disponible dans « le bon pays ». Il s'agit bien sûr de la ferme de la basse-cour à Walhain. La propriété appartient alors à Henri Crombez de Taintignies, près de Tournai, la tenant en héritage de la famille Piat-Lefebvre qui l'avait elle-même acquise en 1804. Leur exploitant, un certain Louis Tilmant, était tragiquement décédé lors d'un accident d'automobile en avril 1935. Les deux fils de Victor, Auguste et Jean Reuliaux, reprirent dès lors l'exploitation familiale en juillet 1935 en terre walhinoise.

Durant la seconde mondiale, Jean Reuliaux (1916-2009) est placé en captivité. Il en revient en septembre 1943 et reprend l'exploitation. Ayant épousé Denise Frogneux (1920-2016) en mai 1944, le couple occupe la ferme jusqu'en octobre 1977. Parmi leurs six enfants, c'est Christian qui, avec son épouse Noëlle Bertrand, entreprend à son tour de poursuivre les activités qui s'y sont développées depuis plusieurs siècles. Aujourd'hui, ils accueillent avec bienveillance ces farfelus de Belgique ou des Etats-Unis qui emploient pelles et pioches non plus pour cultiver, mais pour exhumer les témoignages archéologiques d'une riche et longue histoire. Qu'en penseraient Victor et Aline ?

Table des matières

Introduction – 1618	3
Censes, granges et plantis	
après 1618... 4 siècles d'histoire	4
Une seigneurie, des exploitations	6
Une Basse cour... basse	
Une Basse cour... haute	8
Renaissance au château,	
renouveau de la Basse cour	10
La « Basse cour » au 17 ^{ème} siècle	12
Miroir d'une exploitation	
Avant 1618, la Basse cour vis-à-vis le château	14
Miroir d'une exploitation	
Dans la ferme actuelle.....	16
Le territoire de la seigneurie	
de Walhain	18
Un terroir, une propriété	20
« de l'obligation de rigoller... »	
Une exploitation étroitement encadrée	22
1735... ça fait un bail!	24
L'histoire de la famille Reuliaux.....	26

Exposition réalisée par la commission du sous-sol archéologique asbl avec l'appui du CGT Wallonie, les APE-FOREM du service public de Wallonie, et la contribution de l'Office du Tourisme de Walhain (coord. Philippe Martin).

Rédaction Laurent Verslype et Anne-Michel Herinckx avec les contributions d'Inès Leroy, Véronique Jonet, Christian Reuliaux et David Verwymelen.

Traitement de la documentation et infographie de l'exposition : Véronique Clarinval.
Mise en page et infographie de la publication : Marguerite Mertens.

Nous remercions également Mme et MM Christian et Noëlle Reuliaux-Bertrand pour l'accueil réservé à la ferme de la Basse cour à l'occasion de son 400^{ème} anniversaire et leur contribution.

1618



Louvain-la-Neuve - Walhain - 2020

Imprimé en Belgique. Droits réservés CRAN / UCLouvain / OT Walhain

Éditeur responsable : OT Walhain

